Facture

Réf. : FA2610-0164

Date facturation : 06/10/2026
Date échéance : 06/10/2026
Code client : CU2609-00145

Réf. proposition commerciale : PR2609-0153 / 18/09/2026

Émetteur:

MICHEL CADINOT
20 route de Catteville
76590 MANEHOUVILLE

Tél.: 02.35.85.82.45 / 06.16.86.89.93 / 06.22.69.27.85
Email: michelcadinot@orange.fr

Adressé à:

CCAS
RÉSIDENCE JEAN JACQUES MORIAUX
414 rue de la gare
76550 HAUTOT SUR MER

Email: mairie@hautot-sur-mer.fr

Remplacement des 3 éclairages REZ DE CHAUSSEE et 1à ETAGE

Montants exprimés en Euros

Ligne	Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Unité	Total HT
1	4 dalles led 60 x 60 30 watt 4000 k	20%	55,00	4	u.	220,00
2	Main d'oeuvre plus déplacement avec mise en déchetterie des anciens luminaires	20%	120,00	1	u.	120,00

Règlement TTC par chèque à l'ordre de MICHEL CADINOT envoyé à

20 route de Catteville
76590 MANEHOUVILLE

Total HT	340,00
Total TVA 20%	68,00
Total TTC	408,00

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque: CIC DIEPPE

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
30027	16040	00020209301	11

Code IBAN: FR76 3002 7160 4000 0202 0930 111
Code BIC/SWIFT: CMCIFRPP

Pénalités : 2% par mois pour paiement différé. Loi du 31/12/1992. Conformément aux articles 441-6 c et D. 441-5 c, tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire 40 € pour frais de recouvrement.